



Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

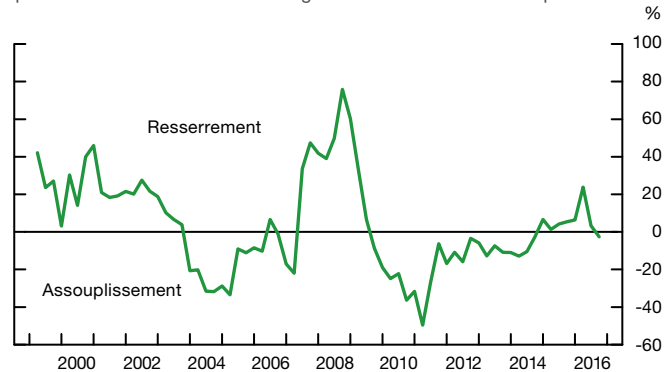
Résultats de l'enquête du 4^e trimestre de 2016 | Vol. 9.4 | 9 janvier 2017

Le présent bulletin porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au quatrième trimestre de 2016.

- Les résultats de l'enquête donnent à penser que les conditions générales du crédit aux entreprises n'ont pratiquement pas changé au quatrième trimestre (Graphique 1). Les conditions du crédit sont donc demeurées inchangées pour un deuxième trimestre d'affilée, après avoir connu une période de resserrement ayant commencé au premier trimestre de 2015¹.
- Les modalités non tarifaires se sont légèrement assouplies, tandis que les modalités tarifaires sont restées les mêmes (Graphique 2)².
- L'assouplissement des modalités non tarifaires des prêts s'est surtout observé dans le cas des sociétés commerciales et des petites entreprises en Ontario. Il résulte principalement de la concurrence accrue que se livrent les prêteurs.
- Dans l'ensemble, la demande de crédit provenant des petites entreprises et des sociétés commerciales a quelque peu diminué au quatrième trimestre. La demande des grandes sociétés n'a pas changé.
- L'accès aux marchés de capitaux est généralement resté inchangé pour tous les emprunteurs, quelle que soit leur cote de crédit.

Graphique 1 : Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions générales de prêt aux entreprises non financières canadiennes n'ont pratiquement pas changé...

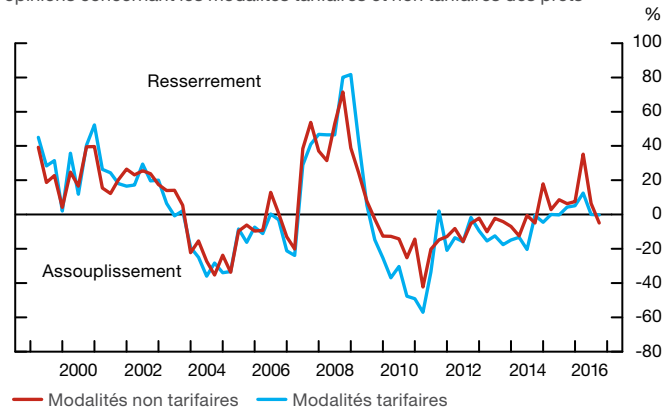
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... tandis que les modalités non tarifaires se sont légèrement assouplies et que les modalités tarifaires sont restées les mêmes

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

- À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement net dans les conditions de prêt; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.
- Dans l'enquête, le coût du crédit représente l'écart par rapport aux taux de base plutôt que le niveau des taux.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 5 et le 9 décembre 2016. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.